

FICHE COURS N° 1

INTRODUCTION : des sociétés de la connaissance

Dans le langage courant, **connaissance** (ici **scientifique et technique**) et **savoir** sont synonymes. Cependant, la connaissance est **LE** processus de production et le savoir **SON** résultat. Elle se construit à différentes échelles mais les États sont impliqués dans sa production et sa diffusion. En effet, les enjeux de la connaissance sont multiples : géopolitiques (soft power), économiques et sociaux (moyen de croissance, de développement), culturels. La connaissance est au cœur de réseaux de coopération internationaux, mais elle est aussi l'objet d'une compétition entre de multiples acteurs, publics et privés. Si l'accès à la connaissance semble largement facilité par la puissance d'Internet, il reste l'objet de profondes inégalités, et peut donc être source de compétition et de tensions (espionnage...).

⇒ **Problématique** : quels sont les modes d'acquisition et de partage de la connaissance ?

I / La notion de « société de la connaissance ».

Elle renvoie au rôle moteur de la connaissance dans la vie sociale, économique et politique.

- **Origine** : P. Drucker, universitaire autrichien, dans son ouvrage « *La grande mutation : vers une nouvelle société* » (1969) la désigne **comme une société dans laquelle la connaissance est la principale ressource du développement économique**. Elle rompt avec le taylorisme qui impliquait, par ses tâches répétitives, que les ouvriers « laissent leur intelligence au vestiaire ». Désormais, ils doivent innover : c'est le management moderne. Ainsi la connaissance est une source de prospérité pour les États et les entreprises, qui investissent en « Recherche développement » : c'est **l'économie de la connaissance** (= lien entre la croissance et l'accroissement d'une capacité à innover).
- **Critique** : Drucker s'inscrit dans le courant néolibéral qui estime que l'État ne doit pas réguler l'économie. Pour lui, **la connaissance valable est celle qui a une utilité économique**. Joseph Stiglitz et Bruce Greenwald dans *La nouvelle société de la connaissance* (2017) plaident pour une intervention de l'État afin de réduire les inégalités en favorisant une « **société de l'apprentissage** » comme fondement du développement. L'enjeu est aussi démocratique car la société de la connaissance peut engendrer des inégalités là où triomphent les détenteurs du savoir, maîtrisant les outils permettant d'échanger et d'enrichir leur capital. Par ex, l'accès aux soins peut être freiné par des raisons économiques, les entreprises pharmaceutiques, poursuivant des buts lucratifs, et donc facturant le processus de connaissance ayant permis de développer tel médicament, le rendant parfois inaccessible par son coût.

Transition : la société de la connaissance est donc le résultat d'un processus de marchandisation du savoir qui s'est construit et diffusé au cours des siècles de façon collective / communautaire.

II / La notion de communauté savante.

Ne pas confondre **communauté savante** et **communauté scientifique**.

- A l'époque moderne, des communautés savantes débattent des grandes questions comme l'astronomie, la physique, la botanique... À partir du XVIIe, le mécénat royal soutient les activités scientifiques dans le cadre des **académies**. À Londres et à Paris, la Royal Society (1662) et l'Académie des sciences (1666) centralisent et protègent les cercles existants. Ce sont des lieux de recherche et d'échanges grâce à des réseaux de correspondants. Elles procurent à leurs membres un statut et une rémunération. Au XVIIIe, le mouvement s'intensifie : les capitales européennes (Berlin, St Pétersbourg, Stockholm) puis d'autres villes (Turin, Barcelone, Padoue...) se dotent d'académies, qui s'enrichissent mutuellement tout en se livrant une compétition.
- Avec les académies, la science s'institutionnalise, ce qui permet le développement des **communautés scientifiques** (= ensemble de chercheurs professionnels d'une discipline, mis en relation, acceptant des méthodes communes). Elle discute les travaux, vérifie les méthodes

THEME 6 : l'enjeu de la connaissance

et valide leurs conclusions. Elle repose sur des valeurs communes : universalisme, désintéressement, scepticisme. La science est constituée par ce qui a été validé mais la démarche consiste à formuler et vérifier des hypothèses, qui peuvent remettre en question le consensus. L'existence d'une communauté scientifique est donc une condition du progrès de la connaissance.

- Au XIXe, les universités sont réformées selon un modèle national. Le modèle allemand de von Humboldt (Berlin, 1810) instaure un système reposant sur l'union de la recherche et de l'enseignement et sur la liberté laissée à chacun. En France, Napoléon réorganise l'enseignement autour des nouvelles grandes écoles d'ingénieurs (Polytechnique...). Sous la IIIe République, des réformes font converger enseignement et recherche pour rattraper le rival allemand. Mais on assiste aussi à l'affirmation d'une dimension transnationale dès la fin XIXe-début XXe. Les premiers congrès scientifiques internationaux stimulent les échanges et confrontent les travaux de chercheurs, qui se lisent et s'évaluent (selon une logique de « consensus », qui est aujourd'hui à l'œuvre sur Wikipédia). La communauté scientifique s'autonomise des États. Une des importantes est le GIEC : ses conclusions peuvent faire pression sur les politiques étatiques.

Transition : avec le développement des NTIC, la communauté scientifique doit s'adapter à la démocratisation du savoir.

III / Les acteurs et les modalités de la circulation de la connaissance.

- Aux XVIIe et XVIIIe, les élites se passionnent pour les sciences, à travers les cabinets de curiosité. Au XIXe, cet engouement accélère leur diffusion grâce à la presse. La science-fiction (de Marie Shelley à Jules Verne) a un grand succès et la science sort des cercles scientifiques. En France, son enseignement débute à l'école élémentaire. Des musées, des planétariums sont créés.
- La « **vulgarisation** » se produit au début du XXe. C'est une diffusion pédagogique des connaissances qui les met à la portée d'un public non expert, avec l'émergence d'une culture de masse et dans un but d'élévation générale du niveau. Aux revues de vulgarisation (*Sciences et Vie* paraît en France dès 1913), s'ajoute la contribution des médias de masse (ex : les épisodes de *C'est pas sorcier*).
- L'accès à la connaissance est facilité par le développement d'internet à partir de la fin des années 1990, qui a permis de démultiplier l'offre, avec des ressources comme *YouTube* ou *Wikipédia*. Les citoyens sont apprenants mais aussi « producteurs de connaissances ». Amateurs et professionnels y livrent des milliards d'informations, sous forme de vidéos, de textes ou d'images. Les acteurs participant à sa diffusion sont aujourd'hui multiples : les États (écoles, universités), les scientifiques (qui vulgarisent leur savoir), les acteurs privés (les géants d'Internet, des entreprises innovantes travaillant avec des chercheurs et universitaires dans le cadre de clusters).
- Mais il n'y a pas de vraie « démocratisation » du savoir. L'accès dépend des inégalités. La compétition industrielle, les conflits géopolitiques ou la distance culturelle/linguistique sont des freins à la circulation de la connaissance. La qualité des contenus diffusés nécessite d'exercer son esprit critique pour distinguer les travaux qualitatifs des autres. Se pose aussi la question de savoir si la puissance des GAFAM ne leur donne pas un quasi-monopole de la diffusion des connaissances. Des tensions accompagnent cette société de la connaissance, par ex quand l'idéalisme des fondateurs, défenseurs de « l'esprit d'Internet », se heurte aux logiques capitalistes ou quand l'utilisation des données personnelles alimente les craintes d'une société sous surveillance. C'est la question de la « neutralité du web ».